



**CAMPUS PARAMEDICAL
CHU DIJON BOURGOGNE**

12 Bd Mal de Lattre de Tassigny
B.P. 77908
21079 DIJON CEDEX
Tél. : 03.80.29.35.02



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

**FORMATION MODULAIRE A DESTINATION
DES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS**

*pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de
bien-être de la personne âgée*

IFAS Dijon

2021

La formation proposée s'inscrit dans le cadre de la campagne de recrutement en urgence récemment lancée dans le cadre de la crise sanitaire et dans un dispositif plus large de valorisation des métiers du grand âgé visant à renforcer et sécuriser les équipes professionnelles à plus long terme.

Cette formation courte (70 heures) est destinée au personnel en poste dans les EHPAD, les SAAD et les établissements de santé, pour assurer en toute sécurité l'accompagnement des personnes âgées sur des missions habituellement dévolues aux aides-soignantes.

OBJECTIFS

Apporter les connaissances de base indispensables pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la supervision d'un aide-soignant et sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants¹

Capacités visées :

- ✓ Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- ✓ Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

POUR QUI ?

- ✓ **ASH** exerçant en EHPAD, SAAD ou établissement de santé, public ou privé, depuis **au moins 3 mois**
- ✓ Volontaire et sélectionné par son employeur

PROGRAMME

Durée : 70 h ou 10 jours en présentiel.

9 journées de 7h réalisées en discontinu (fractionnés en 3 séquences sur une durée de 3 semaines), 1 journée de 7h à distance pour permettre une exploitation sous forme de retour d'expérience.

¹ La formation est centrée sur la prise en soins de la personne âgée en EHPAD ou à son domicile. Elle ne comporte pas d'élément sur la prise en charge des personnes âgées en phase aigüe.

4 modules de formation

Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)

Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)

Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)

Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21 h)

VALIDATION

Une attestation de suivi des 4 modules de formation (70 heures) sera délivré à l'issu de la formation.

Une dispense de sélection pour l'accès à la formation d'aide-soignante, pour la rentrée de septembre 2021, peut être accordée. Les ASH bénéficieront d'une admission directe dans un IFAS sous réserve de posséder une expérience professionnelle au contact des personnes âgées en qualité d'ASH d'une durée minimale de 6 mois.

Ces conditions sont valables quels que soient les voies d'accès et de financement mises en œuvre : études promotionnelles, VAE, contrat de professionnalisation, reconversion, etc. Un minimum de 10 % des places ouvertes en IFAS est actuellement réservé aux ASH.

QUAND ?

2 sessions sont proposées par l'IFAS de Dijon sur l'année 2021.

Session 1 : Du 1^{er} mars au 9 avril

- 2 – 3 et 4 mars
- 30 – 31 mars et 1^{er} avril
- 7 – 8 et 9 avril

Session 2 : Du 10 mai au 18 juin

- 10 – 11 et 12 mai
- 18 – 19 et 20 mai
- 15 – 16 et 17 juin

La journée de bilan regroupant les 2 sessions est prévue le 29 juin 2021.

La formation est réalisée en groupe de 12 personnes maximum.

	PROGRAMME DETAILLÉ DE FORMATION
Module 1	Prendre soin de la personne âgée (17h)
	<p>Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socio-économique de la personne âgée</p> <p>Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés)</p> <p>Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile</p>
Module 2	Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)
	<p>La posture professionnelle (bienveillance, empathie)</p> <p>L'observation de la personne âgée</p> <p>La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie</p> <p>La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe</p> <p>Organisation du travail en équipe</p> <p>L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/comportement professionnel</p>
Module 3	Protéger la personne âgée (7h)
	<p>La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19</p> <p>Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage de mains</p> <p>La prévention des chutes</p>
Module 4	Aider à la réalisation des soins (21 h)
	<p>Préalables aux soins : critères de qualité de soin</p> <p>Respect/intimité dans les soins</p> <p>Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne</p> <p>Ergonomie : gestes et postures</p> <p>La transmission des informations</p>
RETEX	1 journée de bilan réalisée post formation (7 h)

Capacités visées

1. Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie

Capacité à :

- ✓ tenir compte des rythmes et envies de la personne
- ✓ repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne
- ✓ établir une relation d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
- ✓ stimuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne

2. Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.

Capacité à :

- ✓ réaliser les soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité
- ✓ adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie
- ✓ assurer le confort de la personne en utilisant les aides techniques nécessaires
- ✓ évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant.

Contenus de formation

Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)

Les enseignements portent sur :

- ✓ le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée
- ✓ le respect des droits de la personne âgée
- ✓ la connaissance de la personne âgée dans son environnement : ses besoins, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés)
- ✓ le lien social, la place des aidants
- ✓ la structure EHPAD
- ✓ la particularité de la prise en charge au domicile.

Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)

Les enseignements portent sur :

- ✓ la posture professionnelle (bienveillance, empathie)
- ✓ l'observation de la personne âgée
- ✓ la relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie
- ✓ la relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe
- ✓ l'organisation du travail en équipe

- ✓ l'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/ comportement professionnel

Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)

Les enseignements portent sur :

- ✓ la lutte contre la propagation du virus de la Covid-19
- ✓ les précautions « standard » et complémentaires, le lavage de mains
- ✓ la prévention des chutes

Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21 h)

Les enseignements portent sur les préalables aux soins :

- ✓ les critères de qualité de soin
- ✓ le respect/intimité dans les soins
- ✓ les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques,
- ✓ laide à la mobilisation et à l'installation de la personne
- ✓ les notions d'ergonomie : gestes et postures
- ✓ la transmission des informations

Modalités pédagogiques

L'équipe pédagogiques s'appuient sur les situations de soins issues des expériences professionnelles des personnes en formation pour aborder les différentes thématiques. Les mises en situation sont privilégiées et utilisés en simulation.

Un questionnaire de satisfaction permettant aux ASH d'évaluer l'adéquation entre la formation reçue et leurs attentes est mis en place et remis à l'employeur à l'issue de la formation.